



Doc. n° R-35-01

Avis relatif à la sécurité sur le terrain

Scoot Control

06/10/2023

N° de série : BE-MF-000000729

Cher client,

mo-Vis BV vous envoie ce courrier afin de vous communiquer des informations importantes sur la sécurité du Scoot Control.

Informations relatives à la sécurité :

Il peut arriver, dans certaines situations, que le levier de l'accélérateur se coince temporairement au cours du déplacement et ne revienne pas en position neutre de lui-même. Si le blocage du levier survient en cours d'utilisation, il peut entraîner un mouvement inattendu du fauteuil roulant.

Ce type d'incident peut se produire sur le modèle Scoot Control R-net (P015-61) avec les numéros de série **3114, 3148-3154 et 3170-4385** et sur le modèle Scoot Control LiNX (P015-71) **1000-1024**.

Le risque de blocage du levier, tout comme le danger que cela présente, est faible.

- Si le levier se coince lorsque le Scoot Control est désactivé : le fait d'activer le Scoot Control générera une erreur et vous ne serez pas en mesure de conduire le fauteuil roulant.
- Si le levier se coince pendant un déplacement, l'accompagnateur devrait, en principe, s'en rendre compte immédiatement. Il pourra alors ramener facilement le levier en position neutre ou appuyer sur la commande Marche/Arrêt.
- Si le levier se coince pendant un déplacement et que l'accompagnateur ne s'en rend pas compte et s'éloigne du fauteuil roulant, le fauteuil roulant risque de se déplacer tout seul.

Pourquoi vous recevez cette lettre :

Vous recevez ce courrier, car nos données montrent que vous distribuez ce dispositif médical.

Pourquoi nous vous envoyons cet avis relatif à la sécurité sur le terrain pour le Scoot Control ?

Vous devez informer votre client qu'il doit redoubler de prudence.

Il ne faut, en aucun cas, appliquer un couple supérieur à la valeur recommandée (1 Nm) lors du réglage de la position des accélérateurs.

BE0540.663.251

www.mo-vis.com

+32 9 335 28 60

contact@mo-vis.com



Si le levier de l'accélérateur reste coincé, il faut cesser immédiatement d'utiliser le Scoot Control. Le dispositif doit être renvoyé à mo-Vis à des fins d'investigation.

Ce que nous vous demandons de faire :

- 1) Lisez attentivement cet avis relatif à la sécurité sur le terrain.
- 2) Conservez une copie de cet avis avec le produit.
- 3) Partagez ce courrier avec toutes les personnes sur site devant être alertées à ce sujet et avec toutes les autres entités auxquelles vous avez livré le produit en question.
- 4) Tenez compte de cet avis et avertissez les personnes concernées tant que les produits en question sont en service.

Assistance disponible :

Pour toute question au sujet de cet avis sur la sécurité, veuillez prendre contact avec Rebecca Van Craeymeersch, responsable qualité à mo-Vis BV : rebecca.vanraeymeersch@mo-vis.com, Téléphone : +0032-923352860.

Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément. Nous savons que vous attachez une grande valeur à nos produits et nous apprécions votre coopération.

Pour mériter votre confiance, mo-Vis BV considère que la sécurité et la qualité de ses produits ne doit faire l'objet d'aucun compromis.

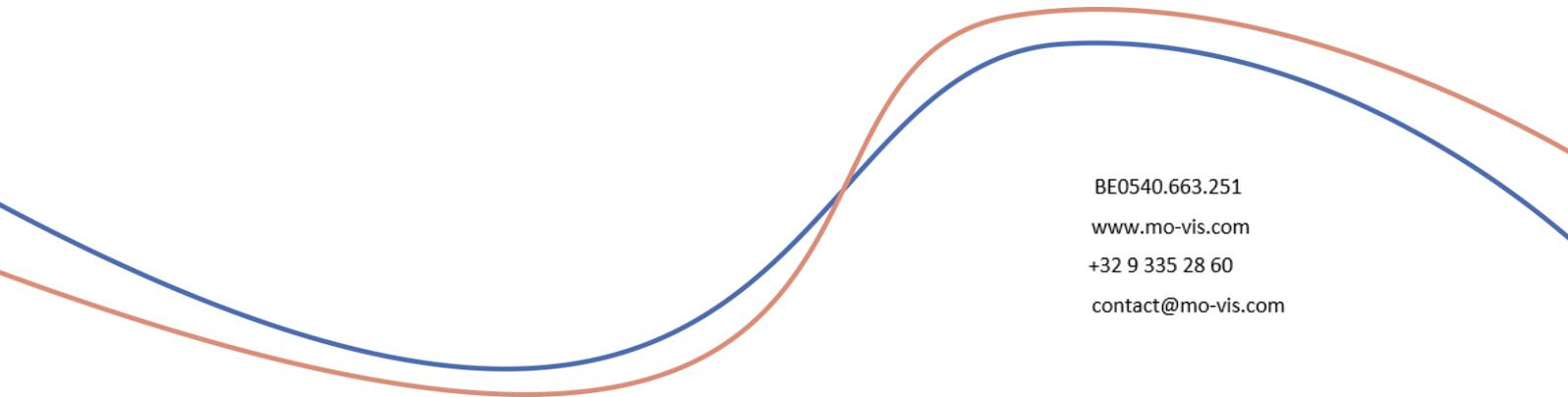
Je vous remercie sincèrement pour votre attention,

Rebecca Van Craeymeersch

mo-Vis BV,

Responsable qualité

BE0540.663.251
www.mo-vis.com
+32 9 335 28 60
contact@mo-vis.com



BE0540.663.251
www.mo-vis.com
+32 9 335 28 60
contact@mo-vis.com